



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Harrington tenue le 11 juillet 2022 à 19 h.

Présents et formant quorum sous la présidence du maire Pierre Richard, les conseillères Chantal Scapino et Julie James et les conseillers suivants : Daniel St-Onge, Richard Francoeur, Gerry Clark et Robert Dewar.

La directrice générale France Bellefleur est présente.

Résolution # 2022-07-R137

Demande au Ministère des Transports : Réhabilitation, réfection et réparation de la route 327

CONSIDÉRANT l'état lamentable de chaussée de la route 327, avec une quantité très élevée de nids de poule importants et de sections de chaussées pavées non-réparées, laissées à l'abandon, sans la signalisation adéquate pour signaler les problématiques aux utilisateurs ;

CONSIDÉRANT que la dégradation très avancée de plusieurs tronçons de la route est présente depuis plusieurs années et qu'aucune intervention concrète n'est effectuée, malgré l'augmentation exponentielle des plaintes reçues, les citoyens et les utilisateurs de la route 327 étant exaspérés;

CONSIDÉRANT l'inaction du Ministère des Transports face à cette problématique urgente et ce, malgré les nombreuses plaintes effectuées par la municipalité, à différents interlocuteurs sans succès ni suivi adéquat ;

CONSIDÉRANT que lors de la Tournée des MRC du MTQ - Présentation de la Direction générale Laurentides-Lanaudière le 8 juin 2022, des représentations ont été faites afin de souligner l'importance d'une action immédiate sur la route 327 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire que le Ministère des Transports prenne conscience de l'urgence à réparer la route 327 et la gravité de la situation actuelle ;

CONSIDÉRANT que des travaux doivent être effectués de toute urgence afin d'éviter qu'il y ait des accidents avec des blessures corporelles graves, des pertes de vies et des familles démolies ;

CONSIDÉRANT l'augmentation substantielle de l'achalandage durant la période estivale avec la présence accrue des villégiateurs et des touristes ;

CONSIDÉRANT que la route 327 est utilisée par de nombreux motocyclistes et que dans l'état actuel, le risque d'accidents graves est extrêmement élevé et ce, même si les usagers font preuve de prudence ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar

Et résolu :

QUE le conseil municipal demande :

- une intervention immédiate du Ministère des Transports sur la route 327 à Harrington afin de réparer les nombreux nids de poule et les sections dangereuses de la route et de mettre en place et maintenir la signalisation adéquate afin d'augmenter la sécurité des utilisateurs;
- une intervention urgente du Ministère des Transports sur la route 327 à Harrington pour réparer les sections de la route endommagées afin d'améliorer la sécurité des usagers ;

- au Ministère des Transports de procéder à l'entretien adéquat de la route 327 afin qu'à l'avenir, la route 327 soit maintenue dans un état acceptable et sécuritaire pour les utilisateurs ;
- au Ministère des Transports d'inclure dans sa liste des travaux et investissement 2023 la réhabilitation et à la réfection de la route 327, afin de rétablir une circulation paisible des utilisateurs de la route 32
- au Gouvernement du Québec d'allouer les sommes suffisantes au Ministère des Transports afin que ce ministère puisse s'acquitter de ses responsabilités et assurer la sécurité des citoyens lors des déplacements sur les routes sous sa juridiction ;

que cette résolution soit transmise à la députée d'Argenteuil, madame Agnès Grondin, au Ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, à la ministre responsable de la région des Laurentides, madame Nadine Girault, à la MRC d'Argenteuil, à la Direction régionale Laurentides – Lanaudières du Ministère des Transports ainsi qu'aux municipalités en faisant partie, à la Municipalité d'Arundel ainsi qu'à la Municipalité de Montcalm.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 12 juillet 2022

Copie certifiée conforme



France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale
et greffière-trésorière